Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Voile de la Somme

Vendredi 03 Février 2023, 18h, salle des fêtes St-Firmin les Crotoy.

Compte rendu de

L’Assemblée Générale Ordinaire du CDVoile de la Somme,

Du Samedi 29 janvier 2022, 10 h, en Visio-conférence.

Membres du CA présents :

* Président : JOLIVEAU François
* Vice- présidente : GREVET Charline (représente de l’APVP)
* Secrétaire : SAUVAGE Claude
* Secrétaire adjointe : FALLET Justine
* Trésorier : TERNISIEN Philippe
* Trésorier adjoint : BEGUE Michel (représentant du SNV),
* Membres du CA : RIETCH Colette (représentante de l’ANCr.)

 FALLET Frédéric

Membres du CA absents excusés :

* PASSET Jean-Louis, (représentant le CNBS)
* ROUILLON Bruno. (Membre associé)

Assistent à l’Assemblée Générale :

 M. CAILLEUX Benoît, (représentant d’Amiens Voile, Base Nautique d’Argoeuves),

 M. BRUN Théophile (représentant du GSM)

Excusé(e)s :

 M. HAUSSOULIER Stéphane, Président du Conseil Départemental de la Somme ;

 Mme LELIEVRE Hélène, Directrice du service Jeunesse et Sports dans les territoires du Conseil Départemental de la Somme ;

 M. GLAVIEUX Marcel, Président du CDOS de la Somme ;

 Melle LECOQ Mélanie emploi civique.

 Le quorum étant atteint, l’Assemblée Générale peut délibérer.

 Pas de questions diverses, pas de candidatures au CA.

**ORDRE DU JOUR :**

**1/ Lecture du procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire du 29 janvier 2021,**

Rédigé par Claude SAUVAGE.

Vote : Approuvé à l’unanimité des membres présents.

**2/ Lecture des rapports :**

*RAPPORT MORAL DU PRESIDENT*

François JOLIVEAU souhaite la bienvenue à tous les participants de cette assemblée.

Il félicite les nouveaux membres du CA. pour leurs participations, leurs aides et leurs soutiens, et ce chacun(e) dans leurs domaines.

En 2021, les situations rencontrées ont été contrastées : certains clubs vivent des moments plus que problématiques, d’autres sont en voie de restructuration et de dynamisation positive. Il faut rappeler la place essentielle du club local et du projet qu’il porte. Le CDVoile de la Somme est toujours là pour l’encourager et le soutenir. Ces projets ne peuvent prendre corps sans que ceux-ci ne soient accompagnés des moyens techniques et humains nécessaires à leurs réalisations. Le président évoque les 6 mois de dialogues avec les différents organismes et partenaires qui ont permis la création d’un « emploi partagé » lié à des missions d’encadrements, de formations, d’animations et de communications. Pour le CDVoile de la Somme, cela représente 20 % de travail, soit 316 h réparties sur 12 mois. Les moyens financiers actuels du CDVoile de la Somme lui permettent de faire face aux premières dépenses liées à cet « emploi partagé ».

Le rapport moral se termine par la longue liste des coups de chapeau et remerciements à attribuer à tous ceux qui concourent à notre développement : organismes départementaux, privés, familles et sportifs.

*RAPPORTS TECHNIQUES PAR LES DELEGUES*

CATAMARAN et MULTI-COQUES :

Présenté par Charline GREVET :

Pour les clubs de catamaran de la côte Baie d’Authie et de la Baie de Somme (EVEIL et APVP), une belle saison a été réalisée d’avril à novembre. Il y a eu une forte demande des vacanciers lors des week-ends et des vacances scolaires pour les stages, auxquels il a fallu répondre en augmentant le nombre de créneaux. Beaucoup de centres de loisirs de la région ont été également accueillis. Il y a eu augmentation des passeports voile.

Concernant le club sportif, il n’y pas a eu de compétition, cette année, dans le département. 2 clubs 80 sont classés par la FFVoile.

Vote : rapport adopté à l’unanimité.

PLANCHE à VOILE et WING

La pratique régulière qui anime notre littoral est de plus en plus présente, principalement à Mers-les-Bains, des particuliers naviguent à Cayeux-sur-Mer et au Crotoy.

Les clubs GSM et CHES KITEUX investissent dans des Wing Foil pour rendre accessible cette pratique.

Pas de club FFVoile windsurf samarien classé nationalement.

Il n’y a pas eu de compétition dans la Somme

Vote : adopté à l’unanimité.

HABITABLE :

Présenté par Michel BEGUE :

Les résultats en habitables sont limités à la Baie de Somme.

Clubs participants : SNV (Sports Nautiques Valéricains), 13 bateaux en régates, CNBS (Le Crotoy) 1 à 2 bateaux, et nouvelle participation du Hourdel (YCBS) au rallye de la Baie de Somme avec 2 unités.

Seulement 4 régates ont eu lieu en 2021, baisse liée en partie à la situation sanitaire.

Initiative « Rallye de Baie » autour du 14 juillet : cette participation du type journée ouverte a été appréciée.

4 clubs samariens sont classés par la FFVoile : SNV, APVP, CNBS, GSM.

Jean-Louis PASSET (CNBS) s’est mis en relation avec la Ligue pour envisager la création d’une école de voile habitable.

Vote : adopté à l’unanimité.

DERIVEUR,

Présenté par François JOLIVEAU, délégué technique.

3 thèmes : 1) nos joies : Amiens Voile apparaît à la 219ème place sur 377 clubs dériveurs classés au niveau national et 8ème sur 18 clubs classés au niveau régional. Le club Amiens Voile, Base Nautique d’Argoeuves reste Le club dériveur de notre département. C’est le seul club à proposer des régates officielles dériveurs. Des remerciements aux Comités de course, à tous les bénévoles actifs, à tous les parents qui accompagnent.

Classement national dériveur (coureurs départementaux) : 17 classés.

2) Nos craintes : en 2021, il n’y a pas eu d’animation sportive dériveur maritime, à cause de la pandémie. Certains clubs n’ont pas su s’inspirer de l’exemple donné par le CDVoile de la Somme avec la crise sanitaire. Il n’est pas trop tard pour se (ré)engager. Le CDVoile de la Somme aidera les clubs fédéraux volontaires (Gamaches, CNBS, Ault…) à trouver toutes leurs places dans nos organisations sportives.

3) Nos espoirs : dans le cadre des convention « Sport Scolaire/USEP (renouvellement de la structure, nouveau directeur) /UNSS/FNSU/FFVoile «, dynamiser et accompagner nos navigateurs scolaires (Gamaches...) vers une pratique sportive fédérale, (Génération 2024).

Participer au Raid Dériveurs organisé par la Station Nautique des Villes Sœurs (date à préciser)

Participer en nombre au Rassemblement de Ligue Dériveur (10 et 11 juin) à Dunkerque.

Améliorer notre taux de participation sportive, revivre des régates sur tous les plans d'eau du département (maritimes et intérieurs), rester à l’écoute des bonnes volontés et aider à concrétiser les bonnes idées.

Vote : adopté à l’unanimité.

KITESURF

Présenté par Charline GREVET :

Création d’un groupe Ado/Perf.

Navigation en Down Wind entre les adhérents du club CHES KITEUX.

Navigation de perfectionnement pour les adhérents du club.

Dès 9 nœuds, nous retrouvons des kites sur les plages du littoral samariens.

4 compétiteurs sont classés dans le département (club CHES KITEUX).

Théo DE RAMECOURT, champion du monde et d’Europe espère participer aux J.O. 2024.

Vote : adopté à l’unanimité.

VRC :

Présenté par Michel BEGUE :

→ Recherche de plans d’eau navigables : St-Valéry (dépendance aux marées), Argoeuves, Gamaches (problème des algues), dans la Seine Maritime, Dieppe/Arques la Bataille).

Rejet des plans d’eau intérieurs : pêcheurs et dérangement des nidifications des oiseaux.

→ Initiative avec le CDVoile de la Somme pour l’évènement « Journée Olympiques Somme 2024 » à La Hotoie, Amiens.

Participation de 7 membres du CA et Mélanie LECOQ, notre service civique.

Un compte-rendu complet a été rédigé par Michel BEGUE (cf. Rapport technique VRC).

Toutes pratiques confondues, Michel BEGUE est classé 4ème (classement national FFVoile)

Vote : adopté à l’unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION :

Présenté par Justine FALLET, réalisé avec Mélanie LECOQ :

- Création de la page pro CDVoile de la Somme sur Facebook.

- 3 administrateurs : François Joliveau, Justine Yanna Fallet, Mélanie Lecoq.

- 18 publications pour le moment, 4 472 couvertures, 359 interventions.

- Mise en page aérée et +graphique pour faciliter la compréhension du lecteur.

- Avenir 2022 :

\* Mise en place d’une newsletter à destination des licenciés FFVoile départementaux.

\* Mettre l’accent sur la communication sur les réseaux sociaux.

\* Pistes : booster la page Facebook, site à refondre.

\* Espérons qu’un processus d’animation puisse se mettre en place à Conty et sur d’autres plans d’eau samariens. Notre Ecole de Voile Itinérante sera l’outil prépondérant de cette construction. La mission « Service Civique » créé à ce propos accompagnera cette organisation.

\* Avec le Conseil Départemental de la Somme : participation à la CDESI, le renouvellement du contrat d’objectifs « Naviguer plus, Naviguer mieux » ...

\* Avec le Réseau Régional des Acteurs des Activités de Nature : appel à projets 2022.

\* Avec le sport scolaire : GENERATION 2024, en attente de participation à la Commission Mixte Régionale Voile UNSS, DDSEN, USEP : préparation des calendriers, des formations spécifiques à destination des enseignants (premier et second degrés).

\* Participation aux réunions de concertation liée au développement voile : rédaction d’un Plan de Développement (et de relance) Nautique Régional 2020/2024, une co rédaction d’un plan départemental unissant les acteurs de notre développement doit être entreprise en 2022.

Communiquer, c’est aussi l’affaire de tous et de tous les instants.

En 2022 nous continuerons à répondre aux invitations des clubs, des partenaires.

Le CDVoile de la Somme continuera à tisser des liens au sein du réseau fédéral et du Mouvement Sportif : FFVoile, CDOS, Ligue, CDVoile, Clubs...

Vote : adopté à l’unanimité.

*RAPPORT FINANCIER*, présenté par Philippe TERNISIEN

- Lecture par le trésorier des comptes de résultats 2021

La situation financière du CDVoile de la Somme est globalement saine et se solde par un résultat positif de 3 689,61.

Compte de résultats : dépenses : 3 139,69 € recettes : 6 829,30 €

Vote : adopté à l’unanimité.

- Fixation et appel des cotisations : proposition : rester sur les bases des années précédentes :

au-delà de 20 licenciés, 0,50 € par licence sportive, 0,50 € pour 4 licences école, 0,50 € pour 10 licences temporaires, avec un minimum de cotisation de 25€ ;

Forfait au-dessous de 20 licenciés : 25 €.

Vote : adopté à l’unanimité.

- Budget prévisionnel pour 2022 : il s’équilibre en dépenses et recettes à 12 716 €.

Le budget prévisionnel reprend les postes habituels, avec peu de modifications.

Vote : adopté à l’unanimité.

**Questions diverses.**

Pas de question parvenue au CDVoile de la Somme.

Intervention de Mme Margaux DELETRE, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Somme, en charge de la culture et du sport (connexion en cours de séance) qui remercie le Président pour ces initiatives, prises souvent en lien avec le Conseil Départemental de la Somme et aux bénéfices des pratiquants Voile samariens, des clubs FFVoile, du CDVoile de la Somme et de tous les citoyens samariens. Elle évoque une augmentation du budget sportif, avec la volonté de développer la pratique des sports en général (objectif Jeux Olympiques), des personnes en situation de handicap et des seniors. Elle remercie pour leurs investissements, bénévoles et/ou professionnels, tous les acteurs samariens qui œuvrent au developpement des pratiques Voile sur notre territoire.

La séance est levée à 12 h30.

Le secrétaire Le président

C. SAUVAGE F. JOLIVEAU